



Nom

Référence

## CONTRIBUTION AU FONDS DE SOLIDARITE SOLVAY <sup>1</sup>

### FORMULAIRE

*Ce document est à renvoyer complété et signé pour le 3 août 2020 au plus tard<sup>2</sup> :*  
- soit par email à [investor.relations@solvac.be](mailto:investor.relations@solvac.be)  
- soit par courrier à Solvac SA – Service Actionnaires – rue des Champs Elysées 43 – 1050 Bruxelles

Je me réfère au courrier intitulé « **Rétrocession d'une partie de votre acompte sur dividende du mois d'août 2020 au Fonds de Solidarité Solvay** » adressé par Solvac à ses actionnaires le 16 juin 2020.

**Par la présente, je souhaite faire part à Solvac de mon choix, applicable à l'ensemble de mon portefeuille d'actions Solvac à la date du 3 août 2020, pour l'une des trois options suivantes<sup>3</sup> :**

- Je souhaite contribuer au Fonds de Solidarité Solvay à hauteur de 1,14 EUR brut par action à valoir sur l'acompte sur dividende du mois d'août 2020, portant celui-ci à **2,12** EUR brut par action.<sup>1</sup>
- Je ne souhaite pas contribuer au Fonds de Solidarité Solvay et opte donc pour le paiement de l'acompte sur dividende du mois d'août 2020 de **3,26** EUR brut par action.<sup>1</sup>
- Je ne souhaite contribuer au Fonds de Solidarité Solvay que partiellement, à hauteur de 0,57 EUR brut par action à valoir sur l'acompte sur dividende du mois d'août 2020, portant celui-ci à **2,69** EUR brut par action.<sup>1</sup>

Dans le cas où je marque accord pour contribuer au Fonds de Solidarité Solvay, je donne mandat à Solvac de reverser à la Fondation Roi Baudouin au profit du Fonds de Solidarité Solvay la part de l'acompte sur dividende du mois d'août 2020 équivalente au choix mentionné ci-dessus.

Je souhaite recevoir un certificat de la Fondation Roi Baudouin pour déduction fiscale éventuelle : OUI / NON <sup>3</sup>

Nom et Prénom du signataire personne physique ou du représentant d'une indivision<sup>4</sup> ou d'une personne morale agréée (dont la dénomination est à préciser) :

.....  
.....

Date : .....

Bon pour accord.

Signature(s)<sup>4</sup> :

<sup>1</sup> Les chiffres mentionnés ci-dessus se basent sur le montant du premier acompte sur dividende 2020 annoncé de 3,26 EUR brut par action. Ce montant sera formellement confirmé à l'issue du Conseil d'Administration du 30 juillet 2020.

<sup>2</sup> En l'absence de réponse via ce formulaire, l'acompte sur dividende du mois d'août vous sera payé intégralement, soit en principe 3,26 EUR brut par action.

<sup>3</sup> Merci de cocher l'option correspondant à votre choix.

<sup>4</sup> Dans le cas d'une indivision, la signature de tous les membres est requise. Dans le cas d'une personne morale, la signature des personnes dûment habilitées à l'engager est requise.